

Vendôme

LE MAG

À la une

Vols à la fausse qualité :
tous vigilants

Environnement

La ville plante
306 arbres au sud

Patrimoine

La préservation
d'un trésor historique



DOSSIER

**DE NOUVEAUX LOCAUX POUR
LES ARCHIVES MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES**

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | GRAND ANGLE

8 | À LA UNE

- Pour un accueil plus efficace des usagers aux Rottes
- Vols à la fausse qualité : tous vigilants

10 | DOSSIER

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



14 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

15 | PORTRAIT

- Ils font rayonner le Vendômois en compétition
- Hommage à Philippe Degeyne

16 | ENVIRONNEMENT

- Un record pour la collecte des sapins de Noël
- La ville plante 306 arbres au sud

18 | SANTÉ

- Des cas supposés d'intoxication alimentaire
- Les Assises nationales de la santé à Vendôme : focus sur l'accès aux soins

20 | PATRIMOINE

- La préservation d'un trésor historique

21 | AGENDA

- Découvrez les prochains événements dans la ville

22 | TRIBUNES

23 | INFOS PRATIQUES

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME 📷 📸

Chères Vendômoises,
Cher Vendômois



Requalification du faubourg Chartrain, restauration du château, Projet urbain des Rottes, Guichet unique des Rottes, devenir du quartier gare, Centre polyvalent d'activités, autant de projets qui, à terme, viendront modifier le paysage de notre ville.

Demain, une fois ceux-ci concrétisés, tous les documents y afférents rejoindront nos archives municipales. Et vous le découvrirez à la lecture de notre dossier, nous avons souhaité que nos archives entrent dans le XXI^e siècle dans des locaux adaptés et modernisés. Car ce service de la ville n'est pas qu'un endroit où pourrait s'accumuler la poussière, non il est lieu d'étude pour les historiens, lieu de travail également quand il s'agit de retrouver les traces de décisions passées qui conditionnent l'avenir. Des archives qui se trouvent au cœur d'un quartier qui va connaître une renaissance. Un pont entre notre passé et notre futur.

Et ce futur, nous le mettons déjà en œuvre ! Dans quelques mois nous allons ouvrir notre guichet unique des Rottes. En déménageant la mairie annexe pour la déplacer au cœur du quartier, nous proposons une offre améliorée du service avec des horaires étendus et une présence renforcée de nos différents partenaires. Répondre à vos attentes, c'est également venir dans chacun de nos quartiers à

l'occasion des Conseils de proximité, un moment d'échanges et de débats sur votre quotidien. C'est aussi proposer à ceux qui le souhaitent, de

rejoindre les tables de quartier, des espaces ouverts qui viendront compléter les échanges des conseils de proximité. Mais c'est surtout une porte ouverte pour celles et ceux qui ont envie de s'investir dans la vie de notre ville et de nos quartiers. Nos quartiers sont riches de chacun d'entre vous, je pense, entre autres, au Printemps des Rottes qui permet à chacun de se retrouver, de découvrir un endroit de notre ville riche de ses talents et de son énergie. Je pense aussi à nos associations de quartiers comme Mieux Vivre au Sud, l'association de quartier des Provinces ou encore l'association du faubourg Saint-Bienheure qui contribuent à l'animation de nos quartiers et que je vous invite à découvrir.

Je le dis souvent avec fierté, notre ville est riche de ses habitants et de leur vitalité. La meilleure preuve n'est-elle pas dans les excellents résultats de nos clubs et surtout de nos sportifs, qui contribuent au rayonnement de Vendôme, mais aussi à son dynamisme. En ce début de printemps, continuons à faire de notre ville, une ville riche de son histoire et de ses archives, une ville riche de ses projets et fière de son devenir.

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Vendôme LE MAG
Éditeur : ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directeur de la communication : J-P. Boutaric
Rédacteur en chef : Romain Dalby
Graphiste : Julie Annezo
Crédits photos : 4.1 Production p.2, p.17, p.19;
Baymedia p.4; Freepik p.14, p.18
Impression : imprimerie ISF - 41000 Blois
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)

→ Laurent Brillard et la délégation du conseil municipal, ont effectué leur traditionnelle tournée dans les quartiers de la ville durant tout le mois de janvier pour présenter leurs meilleurs vœux.

↓ En l'honneur de l'année olympique et du 500^e anniversaire de la naissance de Pierre de Ronsard, la carte de vœux 2024 brille de la flamme symbolique des Jeux qui illuminera la ville par sa venue le 8 juillet prochain ainsi que d'un vers du Prince des poètes.



↓ Débuté en septembre 2023, les travaux de **réhabilitation de l'école élémentaire Anatole France** viennent de s'achever. Au programme : désamiantage des sols, pose de sol souple, réhabilitation complète des sanitaires, remplacement des plafonds et des éclairages des salles (dalles LED), pose de toile de verre et peinture de toutes les salles.



← Solidarité municipale contre la **fermeture des classes** ! Le 25 février, devant la préfecture de Blois, les maires accompagnés des parents d'élèves et de la communauté éducative se sont rassemblés pour faire entendre la voix des écoles et s'opposer à cette décision préjudiciable pour l'avenir des enfants. Le maire et toute l'équipe municipale s'organisent pour défendre et soutenir les élèves.



↑ Vendredi 12 janvier, sur le marché du centre-ville, le « **Défi alimentaire** » lançait son programme d'animations qui court jusque début juillet. Aux côtés de l'association Athéna, porteur de cette initiative, Laurent Brillard et Béatrice Arruga, maire-adjointe déléguée à l'alimentation, apportaient leur soutien actif, symbolisant ainsi l'engagement commun en faveur d'une alimentation saine et durable.



← Le samedi 16 mars, Le Minotaure accueillait le **3^e forum jobs d'été**. Les jeunes, nombreux, ont trouvé des offres variées, y compris en alternance, proposées par des entreprises locales et les services de la ville et du territoire.



Grand angle

Les pompiers de Vendôme, sous la direction du Lieutenant Pascal Florent, mettent en œuvre leur tout nouveau matériel lors d'un exercice grandeur nature. La nacelle pivotante à mouvements combinés de 32 mètres (financée par le département de Loir-et-Cher) permet une intervention efficace et sécurisée. Image capturée lors d'une des formations intensives, incluant une mise en situation réelle, ici à l'hôtel de ville et de communauté.

POUR UN ACCUEIL PLUS EFFICACE DES USAGERS AUX ROTTES

Les services de la mairie annexe entament un nouveau chapitre en déménageant au 37 avenue Georges Clemenceau dans les locaux du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée de rassembler divers services au sein d'un lieu stratégique, facilitant ainsi l'accès aux citoyens et optimisant l'efficacité des démarches administratives. Ce nouvel accueil permet aussi d'uniformiser les horaires d'ouverture.

Une mutualisation des ressources

Les usagers pourront désormais bénéficier d'un accès facilité à plusieurs structures clés, rassemblées sous un même toit.

Parmi les services désormais réunis : l'accueil du CIAS et le Point d'accès au droit (PAD), ainsi que les services de la mairie annexe et le P@nda. Cette synergie opérationnelle, en place à partir du 13 mai, permet une mutualisation des ressources et une simplification des démarches pour les citoyens. En un seul lieu, ceux-ci auront désormais accès à des réponses multiples, rendant ainsi leurs démarches administratives plus fluides et efficaces.

Un guichet multi-services

Le jeu de chaises musicales a débuté en 2023 avec le déménagement de l'association « La Cabane à mots », Lieu d'accueil

parents enfants (LAEP), au 12 rue du XX^e Chasseurs à Vendôme. Ce déplacement a permis de libérer l'espace nécessaire pour accueillir l'association « Parenthèse » (soin socio-esthétique aux malades et aux personnes en difficulté), marquant ainsi le début des travaux prévus pour la rotonde au cœur du bâtiment durant l'été. L'ouverture officielle de cette nouvelle entité est attendue pour la fin de l'année, marquant une étape significative dans cette démarche de convergence administrative. En attendant, les services de la mairie annexe commenceront leur installation fin avril dans les bureaux et salle d'attente situés dans les locaux du CIAS, à proximité de son entrée principale. Les associations proposant des permanences liées au PAD continueront de fonctionner sur place jusqu'au démarrage effectif des travaux.

Un nouvel espace jeunesse

Cette nouvelle organisation va au-delà de la simple centralisation des services. Elle vise également à optimiser l'utilisation des équipements disponibles. Les jeunes vendômois et notamment du lycée Ronsard et du collège Jean Emond bénéficieront désormais d'un espace dédié à leurs besoins (rencontres, échanges, ateliers, etc.), prenant la place des services de la mairie annexe. Cette initiative, qui entrera en vigueur à partir de septembre, démontre l'engagement à proposer des solutions adaptées et une offre de services publics renforcée.

À partir du 13 mai, rendez-vous :
37 avenue Georges Clemenceau
(locaux du CIAS)
Accueil de 8 h 30 à 12 h 30,
le lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
le mardi de 13 h 30 à 17 h
Contact : 02 54 89 44 00



VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ : TOUS VIGILANTS



Les « vols à la fausse qualité » sont des délits réalisés, de manière générale, au domicile des particuliers. Ces délits sont orchestrés par des individus se faisant passer pour des professionnels de confiance tels que des plombiers, des agents EDF ou même des ramoneurs, ou se présentant sous de faux prétextes d'administration comme des policiers ou des employés municipaux.

Quand quelqu'un sonne à la porte

De nombreux autres scénarios sont exploités par ces malfaiteurs, qui ne sont que rarement à court d'imagination. Souvent, ils opèrent en binôme, avec l'un distrayant les occupants tandis que l'autre fouille les lieux à la recherche d'objets de valeur et d'argent liquide. Les personnes âgées sont souvent les cibles privilégiées de ces individus malveillants. Face à cette menace, il est impératif d'adopter des mesures de précaution. Lorsque quelqu'un sonne à votre porte, ne laissez entrer personne sans avoir effectué les vérifications d'usage. Utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas

pour voir qui se présente à votre porte. Exigez de voir la carte professionnelle ainsi que l'ordre de mission ou le justificatif de passage, même si la personne est en uniforme. En cas de refus ou de doute, ne laissez pas entrer l'individu. Pour vérifier l'identité de l'inconnu, utilisez les numéros de téléphone que vous possédez déjà et non ceux fournis par la personne présente.

Quand quelqu'un s'annonce chez vous

Lorsque qu'un professionnel prévoit de se rendre chez vous, que ce soit par téléphone ou par courrier, assurez-vous que la personne présente devant vous fait bel et bien partie de l'organisme annoncé. N'hésitez pas à signaler au commissariat toute visite à votre domicile pour des travaux ou des enquêtes. En cas de doute, proposez un autre rendez-vous pour effectuer les vérifications nécessaires. Si vous faites entrer quelqu'un chez vous, essayez d'avoir un voisin présent. Ne quittez pas l'individu et accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Vigilance face aux démarchages

Les commerciaux peu scrupuleux profitent souvent de la vulnérabilité de leurs interlocuteurs pour leur vendre des services inutiles à des prix exorbitants. Dans le contexte actuel, il convient également de se méfier des démarcheurs proposant des services de rénovation énergétique sans autorisation préalable. Mieux vaut faire confiance à nos artisans locaux reconnus que de répondre à ces sollicitations. Il est crucial d'adopter une attitude vigilante et proactive pour se prémunir contre les vols à la fausse qualité et les arnaques diverses. Votre sécurité dépend en grande partie de votre capacité à rester informés et à agir avec discernement. Faisons passer ce message pour protéger nos proches.

N'hésitez pas à contacter
la police municipale en cas
de doute au 02 54 89 42 83

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mercredi 13 mars 2024, sous la direction de Laurent Brillard, maire et président de la communauté d'agglomération, d'Ingrid Chartier-Malécot, vice-présidente déléguée aux archives et au fonds ancien et d'Agnès MacGillivray, maire-adjointe déléguée aux archives, la ville a célébré l'inauguration de son nouveau site de conservation.

Les archives ont pour missions de collecter, classer, conserver et communiquer tous les documents produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service public ou privé, quelles que soient leur date et leur forme. Avec une capacité de 3 km linéaires, les archives municipales et communautaires préservent ainsi le patrimoine écrit et graphique de la ville et de l'agglomération. Outre l'amélioration des conditions de conservation, ce nouvel équipement permet une meilleure accessibilité pour le grand public. Que vous soyez historien, chercheur, usager de l'administration ou simple curieux de l'histoire de Vendôme et de son agglomération, vous pouvez trouver aux archives des documents susceptibles de vous intéresser.



L'historique des archives



En juin 1982, l'hôtel de ville de Vendôme emménage dans l'ancien lycée Ronsard, où un dépôt principal des archives est aménagé au 3^e étage. Au fil des années, ce magasin a reçu les archives courantes et intermédiaires de la ville de Vendôme, de la communauté du pays de Vendôme puis de la communauté d'agglomération Territoires vendômois. Cette situation a entraîné un engorgement du site qui n'était pas adapté à cette évolution. Détruites en grande partie lors de la Seconde Guerre mondiale, suite à l'incendie de la porte Saint-Georges lié au bombardement du 15 juin 1940, l'état civil est incomplet entre 1860 et juin 1940. Les registres de délibérations qui vont d'avril 1936 à juin 1940 ont également été détruits dans cet incendie. Une commission de restitution a été mise en place après la guerre, uniquement pour l'état civil. Malgré ces défis, le service Archives possède un fonds historique remarquable, comprenant notamment des registres paroissiaux datant de 1536 à 1792, pour lequel il fallait de nouveaux locaux mieux adaptés.

Un déménagement en 3 phases

Au cours des dernières années, la ville de Vendôme et la communauté d'agglomération Territoires vendômois ont conjugué leurs efforts pour améliorer la conservation et la consultation des archives municipales et communautaires. Ces initiatives se concrétisent désormais par le transfert des archives vers de nouveaux locaux, situés à proximité de la Maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU), rue Christiane Granger. Ces locaux ont été spécialement aménagés pour accueillir ces précieux documents et offrir un espace plus adapté au public. Une opération minutieuse a été menée pour déplacer plus de 45 tonnes de documents. Ce déménagement, réalisé entre septembre et octobre 2023, s'est articulé en trois phases distinctes. Tout d'abord, l'installation de nouveaux rayonnages a été effectuée. Ensuite, le transfert des archives depuis l'hôtel de ville vers le bâtiment FMB a été confié à un prestataire externe. Enfin, les rayonnages mobiles du 3^e étage de l'hôtel de ville ont été démontés puis réinstallés dans leur intégralité dans les nouveaux magasins. Cette opération, représentant un investissement total de 167 520 euros TTC, démontre l'engagement financier important consenti pour assurer la préservation et la facilité d'accès aux archives.



Un nouvel écrin pour les archives

La collaboration entre la ville de Vendôme et Territoires vendômois s'est concrétisée par la réhabilitation du bâtiment ex-FMB, donnant naissance à un espace dédié aux archives municipales et communautaires. Situés au sous-sol de ce bâtiment rénové, ces nouveaux locaux s'étendent sur près de 1 000 m², offrant ainsi une augmentation significative par rapport aux 177 m² disponibles dans l'ancien site. Accessibles par la façade sud du bâtiment, ces espaces garantissent des perspectives d'archivage pluri-décennales pour la ville et l'agglomération. Ce projet a reçu l'approbation du préfet et de la direction des Archives départementales en juillet 2017, témoignant de son adéquation aux normes et exigences en matière de conservation des archives. Les locaux sont équipés de 2 bureaux dédiés



aux agents en charge de la gestion des archives, ainsi que de 2 pièces spécifiquement aménagées pour la reprographie, le stockage et la restauration. Un garage, doté d'un quai de déchargement et d'un monte-charge, facilite les opérations logistiques. Au sous-sol, 6 magasins ont été aménagés pour le stockage des archives, représentant une capacité totale de plus de 3 km linéaires. En plus de ces espaces de stockage, une salle de tri et une salle de stockage pour le matériel, les boîtes d'archives et les fournitures ont été prévues. Pour d'éventuelles futures acquisitions, 2 cellules vides sont également disponibles, couvrant une superficie totale d'environ 700 m². Ces nouveaux locaux sont conçus pour maintenir une température optimale de conservation des archives, avec des fluctuations minimales entre 16°C et 22-23°C (avec une variation de plus ou moins 1°C par jour et de 2°C par semaine) et un taux d'humidité relatif compris entre 45 % et 55 % (avec une variation de 5 % par jour) afin de prévenir le développement des micro-organismes. Des relevés réguliers sont effectués dans les magasins 2 fois par semaine pour assurer le respect de ces conditions environnementales essentielles à la préservation des documents historiques précieux.

Pour que les archives restent une mine d'informations pour les historiens de demain, il fallait leur offrir des locaux compatibles avec le volume actuel des documents conservés et la diversité des supports...



Le mot de...

Agnès MacGillivray

Maire-adjointe déléguée aux archives et au fonds ancien

« "Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir" écrivait le maréchal Foch. Avec ce nouveau bâtiment des archives municipales et communautaires, nous nous assurons de conserver les documents du passé mais également du présent grâce auxquels les citoyens comme les chercheurs pourront connaître et écrire, demain, l'histoire de notre territoire et ainsi, assurer son avenir. Car il est de notre responsabilité de léguer aux générations futures les sources qui permettront de fonder et refonder, chaque jour, une mémoire commune. »

Venez découvrir ce patrimoine



Les archives municipales et communautaires constituent un patrimoine essentiel, rassemblant des budgets, des délibérations, des permis de construire et une multitude d'autres documents qui jettent une lumière sur l'évolution de la ville et du territoire à travers les siècles. Ces documents sont particulièrement précieux pour le travail des chercheurs, des historiens et des généalogistes. Mais la part la plus importante des usagers est celle de concitoyens recherchant un document dans le cadre d'une démarche administrative ou pour faire valoir leurs droits. À noter que particuliers, associations ou entreprises peuvent faire un don de documents d'archives si ceux-ci présentent un intérêt historique. Pour effectuer un don, le donateur doit adresser au maire une lettre d'intention de donation d'archives. Après évaluation de l'intérêt historique des documents, le service d'archives de la collectivité prendra en charge les documents. Pour garantir un accès fluide et sécurisé à tous ces trésors, la consultation des archives est possible le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous préalable pris par voie électronique. La salle de lecture, conçue pour accueillir jusqu'à 6 lecteurs, offre un espace propice à la recherche et à l'étude. De plus, une bibliothèque historique est mise à disposition des chercheurs, enrichissant ainsi les ressources disponibles. Malgré les coûts substantiels de cette entreprise, évalués à un total de 1 605 700 euros HT, le projet a pu voir le jour grâce à la contribution financière de divers partenaires. Parmi eux, l'État a octroyé une somme de 527 000 euros provenant de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), tandis que la ville a investi 400 000 euros et la communauté d'agglomération a mobilisé 678 700 euros de fonds propres. Cette collaboration témoigne de l'importance accordée à la préservation et à l'accessibilité d'un patrimoine commun.

Archives municipales
et communautaires de Vendôme
Rue Christiane Granger – BP 20107
41106 Vendôme CEDEX
Téléphone : 02 54 89 44 56
Courriel : archives@catv41.fr

Le mot de...

Ingrid Chartier-Malécot

Vice-présidente déléguée aux archives

« Protéger les archives, patrimoine écrit, patrimoine culturel, trace de notre passé, c'est donner un avenir à notre mémoire ! Après des travaux réalisés dans l'ancien local FMB, après un travail rigoureux des services impliqués c'est bien ce qui a été fait avec le déménagement du 3^e étage de l'hôtel de ville et l'inauguration du nouveau local des archives ville de Vendôme et communautaires, dans un bâtiment qui permet d'accueillir tous les publics rue Christiane Granger avec un espace d'accueil et de lecture dans des conditions d'accessibilité satisfaisantes et ainsi améliorer les conditions de conservation et de consultations des documents. Le travail peut se poursuivre pour notre archiviste, il faut collecter, classer, conserver et communiquer. »



VOS NOUVEAUX COMMERCE À VENDÔME

Le Bistoludik

Lieu convivial pour manger, boire, jouer et surtout pour se retrouver entre amis ou en famille, situé près du marché couvert.

2 place du marché 41100 Vendôme
Horaires : à consulter sur place
Info et réservation : 02 54 82 43 13
Et rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

📷 lebistoludik 📺 Le BistoludiK



O'Suprême

Restauration rapide et vente de boissons sur place ou à emporter.

79 rue Poterie 41100 Vendôme
Du lundi au jeudi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h
Vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h 30
Dimanche de 18 h à 22 h
Info et réservation : 09 86 37 30 28
Et rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

📷 osupreme4141 📺 Osuprême Osuprême



Chez Laurette

Épicerie fine proposant une sélection haut de gamme en vins, spiritueux, épices en vrac ou encore cafés d'exception, et pleins d'autres bonnes choses !

5 rue du change 41100 Vendôme
Du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h
Ouverture prochaine



Laverie Gérard Yvon

Laverie automatique de proximité pour le nettoyage de tout type de linge.

32 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme
24h/24 - 7j/7
Info et réservation : 09 70 82 32 46
Et rendez-vous sur leurs réseaux sociaux :

📷 laverie_gerard_yvon 📺 Laverie Gérard Yvon



ILS FONT RAYONNER LE VENDÔMOIS EN COMPÉTITION



Noa Pages, jeune boxeur de talent, a brillé lors du championnat de France junior en remportant la victoire dans la catégorie des moins de 67 kg. Élève en terminale au lycée Ronsard de Vendôme, il a démontré sa détermination et son habileté face à Nicolas Tairick du Boxing club de Cayenne, le dimanche 18 février, au parc d'Olhain de Maisnil-lès-Ruitz, dans le Pas-de-Calais. Membre de l'USV-Boxe forme et bien-être depuis ses 10 ans, Noa est salué par ses pairs pour son intelligence et sa vivacité sur le ring. Son parcours témoigne de son engagement et de son dévouement envers ce sport exigeant. Ce titre est une consécration et une source de fierté pour la ville et le territoire. Noa Pages incarne l'excellence sportive locale et inspire ses collègues de club. Félicitations à ce champion qui illumine nos rangs et porte haut les couleurs de Vendôme !



Eliza Grandcoin, passionnée de sport et de dépassement de soi, a trouvé sa voie dans la force athlétique après une décennie dédiée à la gymnastique artistique féminine. Avec seulement 18 mois de pratique, elle a déjà su se distinguer. En 2023, elle a brillé aux championnats de France de force athlétique, décrochant une très belle 3^e place. Cette année, elle a décidé de se lancer un nouveau défi en participant à une compétition de développé couché en solo. Sa participation à une compétition à Dreux lui a valu une qualification pour la finale nationale à Cognac, où elle a réalisé une performance remarquable. Le 24 février, Eliza a décroché le titre de championne de France dans la catégorie des femmes subjunior de moins de 63 kg, soulevant une barre de 75 kg et se classant 2^e à l'indice, démontrant ainsi sa force et sa technique. La ville de Vendôme souhaite la féliciter pour cette performance remarquable !

HOMMAGE À PHILIPPE DEGEYNE

C'est avec une profonde tristesse que la ville de Vendôme et sa communauté ont appris le décès de Philippe Degeyne, le 4 mars à l'âge de 83 ans. Figure emblématique du Vendômois, il a consacré une grande partie de sa vie au service de la ville, contribuant de manière significative à son développement et à son rayonnement. De conseiller municipal dédié à la culture à maire-adjoint et conseiller intercommunal, Philippe Degeyne a laissé une empreinte indélébile dans chaque rôle qu'il a endossé. Son engagement ne se limitait pas à la politique, il a également contribué à la vie culturelle en tant que président de l'Harmonie municipale pendant 30 ans et a laissé sa marque dans le domaine médical en tant que médecin et président de l'Ordre des médecins de Loir-et-Cher. Avec sa disparition, Vendôme perd un homme dévoué, un leader inspirant et un ami fidèle. En cette période difficile, Laurent Brillard, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et à tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin.

Photographie prise par Thierry Davigny, pour illustrer l'ouvrage *Le Conseil général de Loir-et-Cher de 1790 à nos jours*. Avec l'aimable autorisation de la direction des Archives départementales du conseil départemental de Loir-et-Cher (code 268 Fi).



UN RECORD POUR LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La direction de l'Environnement et des Espaces verts de Vendôme vient de présenter son bilan annuel de collecte et de revalorisation des sapins de Noël des usagers pour l'année 2024. Cette opération s'est déroulée cette année sur l'ensemble du mois de janvier, simplifiant ainsi la communication et assurant une meilleure participation des habitants. 6 enclos de collecte, dont un nouvel enclos sur le parking de la liberté, ont été mis en place pour faciliter la récupération des sapins.



Un bilan positif

Une observation notable est l'augmentation du nombre de sapins collectés dans 4 enclos par rapport à l'année précédente, démontrant ainsi une plus grande adhésion des citoyens à cette initiative environnementale. Le bilan global de la collecte révèle une progression significative avec une augmentation de 55% du nombre de sapins recyclés par rapport à l'année précédente. En effet, 537 sapins ont été broyés cette année, contre 347 en janvier 2023. Le broyat est utilisé pour recouvrir diverses surfaces végétales à travers la ville, notamment les cuvettes d'arbres, les massifs arbustifs, les plantes vivaces et les nouvelles végétalisations urbaines en

cours. Cette année, ce sont environ 8 m³ de copeaux qui ont été produits. Cette pratique permet non seulement de réaliser des économies estimées à environ 440 euros, mais également de contribuer à la préservation de la biodiversité locale. Les jardiniers jouent, en effet, un rôle essentiel en participant à la protection contre l'érosion, la réduction des pertes d'eau

par évaporation et l'enrichissement des sols en matière organique. De plus, cette démarche favorise la promotion de la vie microbienne des sols, essentielle à l'équilibre écologique de notre environnement.

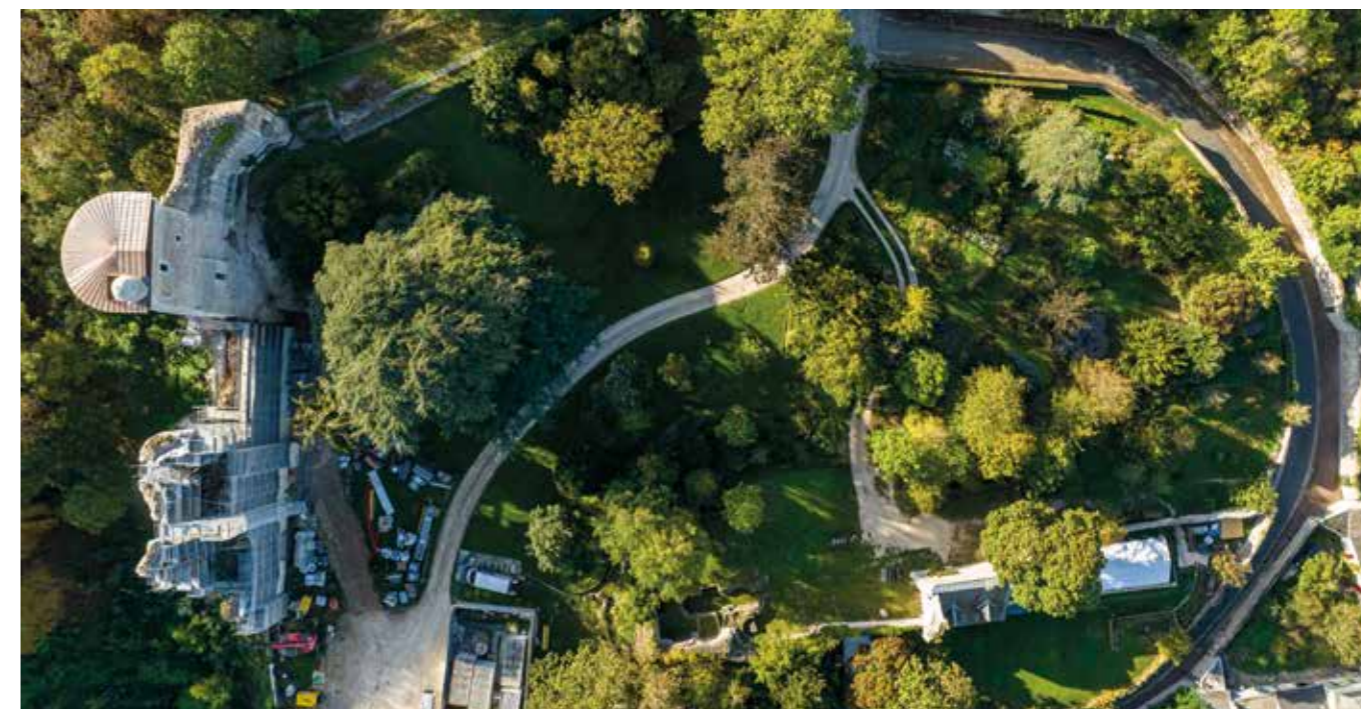
Une nouvelle opération pour 2025

Le succès de cette nouvelle collecte encourage le service des espaces verts à poursuivre et renforcer les initiatives de ce type dans le futur, pour préserver le cadre de vie de tous les Vendômois. En vue de renforcer encore davantage l'efficacité de cette initiative, le service travaille pour 2025 sur un meilleur maillage des enclos afin de garantir l'accessibilité à tous les habitants de la ville.

Pour plus de renseignements, contactez la direction de l'Environnement et des Espaces verts au 02 54 89 44 60



LA VILLE PLANTE 306 ARBRES AU SUD



Depuis 3 ans, le paysage du secteur sud de Vendôme a subi une métamorphose silencieuse, mais cruciale. Pas moins de 306 arbres ont été soigneusement plantés, représentant 28 espèces distinctes. Cette initiative d'envergure est le fruit d'une planification minutieuse prenant en compte une variété de critères, façonnant ainsi un écosystème urbain varié et résilient. La diversité remarquable des espèces sélectionnées témoigne d'une approche globale en matière de plantation.

Des espaces variés

Des critères techniques rigoureux guident ce processus, tels que l'adaptation aux conditions spécifiques du sol et de l'espace disponible. La sélection des espèces se base également sur leur capacité à résister aux stress environnementaux croissants, tels que la sécheresse et la chaleur, en réponse aux défis posés par le changement climatique. La direction de l'Environnement et des Espaces verts de Vendôme joue un rôle central dans cette entreprise, investissant dans la recherche et le test de

nouvelles espèces. Cette démarche proactive vise à réduire la population d'arbres mal adaptés ou moribonds. Parmi les nouvelles espèces introduites, on trouve des chênes des Balkans, des alaverts, des frênes des montagnes méditerranéennes, des arbres à miel, des pistachiers mongols, et même une aubépine mexicaine. Outre les considérations techniques, des critères esthétiques et paysagers influencent également les choix de plantation. Par exemple, l'axe vers Blois (voir photo ci-contre) est un alignement régulier d'une seule espèce, tandis que d'autres espaces, tels que l'allée Louis Armand, arborent un mélange harmonieux de 6 espèces différentes.

Un engagement écologique

Ces décisions reflètent une intention consciente de créer des paysages variés et attrayants, tout en favorisant la biodiversité. Le parc du château se distingue également par son engagement en faveur de la diversité botanique. En intégrant une gamme d'espèces indigènes et exotiques,

il offre un refuge précieux pour la faune locale tout en offrant aux habitants un espace de détente et de découverte. L'impact de cette initiative dépasse largement le simple ajout d'arbres à l'environnement urbain. En favorisant une gestion écologique et éclairée des espaces verts, la ville de Vendôme investit dans un avenir où la nature et la communauté coexistent harmonieusement.



DES CAS SUPPOSÉS D'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Le vendredi 29 mars, la ville a reçu un nombre important de signalements inhabituels. Des élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, des résidents des Établissements pour personnes âgées (EPHAD) et résidences autonomie, ainsi que des pensionnaires de l'Institut médico-éducatif (IME) de Naveil et les Repas à domicile (RAD) ont été victimes de troubles digestifs, notamment de nausées et de vomissements. L'ampleur de ces incidents a suscité une vive inquiétude, entraînant des personnes âgées et plusieurs parents à conduire leurs enfants aux urgences.

Des analyses poussées

Très vite, les soupçons se sont portés sur les repas fournis par la cuisine centrale, qui alimente au quotidien l'ensemble de ces établissements et personnes. Les autorités sanitaires ont été alertées par la collectivité dès le vendredi 29 mars. La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) ainsi que l'Agence régionale de la santé (ARS), ont pris des mesures immédiates. Des échantillons des repas servis entre jeudi et dimanche ont été prélevés pour des analyses approfondies (mise en culture pour faire apparaître ou non les bactéries et rechercher des virus). Aussi, par précaution, la cuisine centrale a été soumise à une désinfection complète pendant le week-end de Pâques et les repas du lundi 1^{er} et du mardi 2 avril ont été retirés pour écarter tous risques.

Aucun manquement de la cuisine centrale

Les résultats des analyses effectuées par l'ARS n'ont pas permis de déceler un quelconque dysfonctionnement et aucune trace d'agent pathogène n'a été détectée dans



les repas prélevés de la cuisine centrale. Cette dernière, régulièrement évaluée par les autorités sanitaires, avait d'ailleurs obtenu un niveau d'hygiène jugé « très satisfaisant » lors d'un contrôle effectué avant cet incident, le 16 février et le 5 mars, par un inspecteur de la DDETSPP.

Une épidémie de gastro-entérite

Une rumeur, selon laquelle l'eau aurait été la source de l'intoxication, a également été démythifiée. Des analyses approfondies ont été menées et ont révélé que celle-ci n'était pas en cause. Si tel avait été le cas, d'autres municipalités avoisinantes auraient également été touchées. Après des investigations approfondies, menées en étroite collaboration avec les services

de la mairie et les autorités sanitaires, il est apparu que les troubles observés étaient probablement dus à une épidémie de gastro-entérite aiguë (norovirus). Malgré les inquiétudes initiales concernant les repas fournis par la cuisine centrale, les mesures de précaution décidées par le maire, Laurent Brillard, et proposées par les autorités compétentes, ont été décisives pour éliminer tout risque imminent. Toutefois, la direction de la cuisine centrale a décidé de renforcer ses mesures d'asepsie en lien avec la DDETSPP. Aussi de nouvelles pratiques et des améliorations des produits de désinfection sont prévues pour éviter tout risque futur. À noter que cet incident rare présente des similitudes frappantes avec d'autres événements récents. En effet des municipalités telles que Le Mesnil-Réaume (Seine-Maritime) et Roquemaure (Gard) ont fait face à des situations similaires en ce début d'année...

LES ASSISES NATIONALES DE LA SANTÉ À VENDÔME: FOCUS SUR L'ACCÈS AUX SOINS

La santé, pierre angulaire du bien-être, reste une préoccupation majeure pour les Français. Selon les sondages, 81% d'entre eux s'accordent à dire que l'accès aux soins est une priorité incontournable. Toutefois, il est devenu de plus en plus difficile de trouver des solutions viables. La pénurie de médecins et de spécialistes touche presque chaque territoire en France.

Un espace d'échange

Face à cette situation préoccupante, les collectivités locales ont dû déployer des efforts sans précédent, démontrant une ingéniosité remarquable pour pallier le manque de ressources médicales. De la télémédecine aux maisons de santé pluri-professionnelles, en passant par les incitations à l'installation et les bourses pour les étudiants en médecine, diverses initiatives ont été mises en place pour combler le fossé des soins de santé. C'est dans ce contexte que les Assises nationales de la santé prennent tout leur sens. Organisées le 13 juin à Vendôme, sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République, et réunissant

un large éventail d'acteurs, des collectivités aux professionnels de santé en passant par les étudiants en médecine et les entreprises, ces assises sur le thème de l'accès aux soins seront l'occasion d'échanger autour des bonnes pratiques et des solutions locales.

Le programme de la journée

Au programme de cette journée d'échanges : des conférences, des tables-rondes, des ateliers et des séances de networking. Aussi, avec la mise en place d'un village des solutions (40 stands), les entreprises et partenaires locaux et nationaux auront l'occasion de présenter leur savoir-faire, leurs initiatives et leurs solutions innovantes pour la santé. Au cours de cette journée, les défis actuels et futurs seront au cœur des discussions. Cet événement ambitionne de pouvoir formuler des recommandations concrètes et de proposer des solutions tangibles pour surmonter les obstacles qui entravent actuellement l'accès aux soins dans certaines régions.

Le choix de Vendôme

La ville bénéficie d'une position géographique stratégique car sa proximité avec Paris, à seulement 42 minutes en TGV, en fait un choix judicieux pour les participants venant de toute la France. Outre son patrimoine historique et culturel, Vendôme offre un cadre idéal pour accueillir des événements d'envergure avec notamment le complexe du Minotaure, parfaitement équipé pour des conférences et des ateliers. Ces attraits ont séduit les organisateurs des Assises qui voulaient privilégier un territoire rural et une commune remarquable à proximité de Paris.

Pour retrouver le programme détaillé et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site officiel : assisesnationales-accesauxsoins.fr. Dans la limite des places disponibles.



Le mot de Laurent Brillard, maire de Vendôme

« Comment ne pas se réjouir que les assises d'accès aux soins se déroulent à Vendôme ? Nous avons là une occasion unique de faire rayonner notre territoire et d'aborder une question essentielle qu'est la désertification médicale localement, mais aussi nationalement. Le 13 juin prochain, nous aurons l'ambition de faire connaître notre territoire et ses atouts avec la ferme intention d'inciter les professionnels de santé à poser leurs valises et s'installer à Vendôme ou dans notre communauté d'agglomération. Avec Philippe Gouet, Président du Conseil départemental, nous avons la volonté que la désertification médicale ne soit pas une fatalité et, bien au contraire, qu'il existe des solutions pour y remédier et répondre aux attentes de chacun d'entre nous en matière de soins. Ces assises, une première en France, seront les fondations indispensables à des nouvelles méthodes d'exercices au profit de toutes et de tous. »

LA PRÉSERVATION D'UN TRÉSOR HISTORIQUE

Au cœur de l'église abbatiale de la Trinité à Vendôme, un trésor historique a récemment été retiré de son emplacement séculaire pour subir une restauration bien méritée. Le tableau en question, une majestueuse œuvre intitulée « Descente de croix », une huile sur toile de 3,62 m de hauteur sur 2,90 m de largeur datant de 1631 est située dans le transept nord. Classé monument historique depuis 1908, ce tableau a bénéficié d'une première restauration en 1979, mais le temps et les éléments ont à nouveau laissé leurs marques sur l'œuvre.

Une manœuvre délicate

Face à cette réalité, un projet de restauration a été élaboré et approuvé par la Conservation régionale des Monuments historiques, avec pour objectif de redonner à cette pièce sa splendeur originelle et garantir sa préservation. L'État, par le biais de la direction des Affaires culturelles, contribue à hauteur de 50% du coût total de la restauration, soit 28 490 euros, démontrant ainsi son engagement envers la sauvegarde du patrimoine. La ville de Vendôme participe à hauteur de 22 223 euros HT, tandis que le département de Loir-et-Cher a complété le plan de financement avec 6 267 euros. Le processus de restauration a débuté par le décrochage du tableau. Un moment solennel qui a rassemblé, sous l'œil attentif d'Agnès MacGillivray, adjointe au patrimoine divers acteurs du patrimoine local: le curé François Cordier, les conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art, Dominique Menanteau et Alexis Durand, ainsi que le président de la Société archéologique du Vendômois, Bernard Diry. L'intervention de l'atelier Sébastien David, spécialisé dans la restauration et la dorure sur cadre, a été cruciale dans ce processus délicat. Accompagnés de deux employés du service Logistique de la ville, les restaurateurs ont pris en charge le décrochage du tableau, avant de procéder à une série



d'étapes minutieuses. Le décadage a permis de confirmer la nécessité de remplacer le cadre actuel défilant.

Le début de la restauration

Cette étape préliminaire a permis une observation approfondie des dommages subis par la toile, offrant ainsi aux spécialistes une vision claire des travaux à

entreprendre. Emmanuel Joyerot est en charge de la restauration du support (toile et châssis) et Sophie Deyrolle de la couche picturale. La phase suivante a consisté à détacher la toile de son châssis en bois par l'atelier Joyerot, préparant ainsi le tableau à être roulé en vue de son transport vers l'atelier de restauration. Dans quelques mois, lorsque la « Descente de croix » retrouvera sa place dans l'abbatiale de la Trinité, elle rayonnera alors à nouveau de sa splendeur intemporelle.



ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE VENDÔME

Animations gratuites au château

Dès le samedi 25 mai
Château médiéval en vallée
du Loir, 1 000 ans d'histoire
Exposition

Samedi 1^{er} juin
de 14 h à 19 h 30
Instant ô jardin
Animation - la nature et le bien-être
parcours ludique et sensoriel, grimpe
d'arbre, village des professionnels du
bien-être, initiations

Samedi 8 juin
Le grand voyage
Jeu de piste réalisé en partenariat
avec Cap découvertes et
Marcom'Conseils

Samedi 22 juin
à partir de 17 h
Le château de Vendôme, de sa
renaissance jusqu'à son déclin
Conférence par Mickaël Fauvinet

Chaque dimanche matin
à 11 h, entre le 30 juin
et le 18 août inclus
Les Impromptus
Concerts

Retrouvez encore plus
d'événements sur
vendome.eu

OFFICE DE TOURISME
DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

vendome-tourisme.fr

Vendôme à vélo

Samedi 15 et dimanche 16 juin
Esplanade Rochambeau

L'équipe de l'Union sportive vendômoise - Union d'associations (USV - UA) sera très heureuse de vous retrouver les 15 et 16 juin pour la 3^e édition de Vendôme à vélo. Ce sont des randonnées et également un programme d'animations sportives et culturelles de folie !



Pour plus de renseignements, contactez l'organisateur de l'événement au 06 02 31 05 45. Les inscriptions sont possibles sur vendome-a-velo.fr, et pour découvrir les animations et suivre toutes les actualités, abonnez-vous à la page facebook @vendomeavelo.

Compétition de natation

Samedi 6 et dimanche 7 juillet
Plan d'eau de Villiers-sur-Loir

Orchestré par l'USV - Natation au plan d'eau de Villiers-sur-Loir cette année, le défi de la salamandre est une compétition en eau libre ouverte à tous comptant pour le championnat de France de la longue distance en eau libre. Les meilleurs nageurs français viendront parfaire leur préparation en vue des Jeux Olympiques.



Plusieurs distances sont proposées allant du 200 m au 24 km, en passant par 500 m, 2,5 km et 10 km... et bien plus encore !

Les organisateurs vous attendent nombreux pour nager, encourager ou découvrir la nage en eau libre. Buvette et restauration sur place.

Pour plus de renseignements, contactez l'USV - Natation par mail contact@usv-natation.fr ou rendez-vous sur leur site internet www.usv-natation.fr.

Vendôme passionnément

Un sujet récurrent dans le monde des médias est appelé un maronnier, il est souvent un sujet qui traite du quotidien des lecteurs. Dans nos collectivités, le vote du budget pourrait en être un tant nos choix financiers auront des impacts sur notre quotidien et sur nos grandes décisions. Et le premier d'entre eux est bien évidemment celui de l'imposition et du maintien de nos taux.

Depuis que nous sommes élus, ceux-ci n'ont pas évolué et cela malgré les crises économiques et une inflation qui n'est pas maîtrisée.

Notre volonté est de poursuivre le même niveau d'investissement sans pour autant demander d'efforts financiers supplémentaires à chacun d'entre nous. Mais ce choix politique nous oblige à une certaine discipline et à regarder chaque dépense attentivement voire pour certaine au microscope. Car la conception d'un budget municipal ne repose pas que sur nos engagements politiques, il est en premier lieu celui d'assurer les salaires des agents, puis d'entretenir la ville à travers nos voiries, la propreté urbaine ou encore nos espaces verts. Puis ensuite, de répondre aux attentes de chacun, que ce soit dans notre soutien aux associations à travers les subventions (516 921 euros), de répondre présents dans

nos écoles dont nous venons de terminer les grands chantiers de rénovation (7 000 000 euros), la restauration du château (3 316 000 euros), le projet urbain des Rottes (1 000 000 euros), le programme du guichet unique des Rottes...

Sans oublier que le Vendôme du quotidien doit aussi être attractif pour nos hébergeurs, nos commerçants à travers un programme d'animations qui attirera des gens venus de tous horizons. Que ce soit pour les Vendômois, d'autres venus d'ailleurs, les animations doivent pouvoir répondre aux attentes de tous en passant des concerts d'été au Rallye cœur de France, de nos guinguettes à Abbaye on Ice, de notre programme culturel à nos compétitions sportives.

Un budget communal est un puzzle qu'il faut constituer avec patience et prudence pour répondre aux attentes de toutes et tous, un budget communal qui n'est pas le reflet de choix idéologiques ou électoralistes, mais un budget qui est celui de tous les Vendômois attentifs à ceux qui ont le plus besoin des services publics.

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

Vendôme, ville olympique ?

Dans trois mois débutera en France l'évènement sportif planétaire de l'année. Après 1900 et 1924, Paris accueillera ainsi en juillet les jeux olympiques et para-olympiques d'été pour la troisième fois de son histoire. La ville de Vendôme, située à moins d'heure de train de Paris, bénéficiera sans aucun doute des retombées de cet évènement majeur et nous imaginons déjà un été vendômois rythmé par les jeux olympiques et les performances de nos athlètes. Pourtant, à trois mois de l'ouverture des JO, Vendôme semble se tenir à l'extérieur de cet évènement, aucune dynamique n'ayant été enclenchée jusqu'à présent. Vendôme devra-t-elle se contenter du simple passage de la flamme olympique le 8 juillet ? Quel dommage ! Quelle occasion manquée ! Les jeux olympiques constituent pourtant l'évènement fédérateur derrière lequel les Français se rassemblent pour encourager et admirer leurs athlètes. Ils sont un espace de rêve pour nos enfants. Au moment où les fermetures de classes se multiplient à Vendôme et dans le Vendômois, il est regrettable que notre ville et nos enfants ne bénéficient pas de la dynamique insufflée par cet évènement historique. L'Éducation nationale s'empare trop peu de cette occasion pour remettre l'activité sportive au cœur de son projet pédagogique alors même que notre jeunesse est de plus en plus sédentaire avec d'importants risques sociaux et de santé publique. La jeunesse est notre avenir, alors offrons lui les évènements qui la guideront et la porteront vers les défis qu'elle affrontera demain avec courage et ambition. Refusons le fatalisme ambiant et redonnons une dynamique vertueuse à notre jeunesse et à Vendôme.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

Place à Vendôme

Les grands projets actuels et futurs seront financés par une forte hausse de la dette. Ainsi, si le taux communal de la taxe foncière reste stable, le montant de la fiscalité locale va augmenter de 10,9 à 11,6 millions d'euros. Nous appelons à ce que cette augmentation serve aussi à améliorer les services du quotidien des Vendômois (jeunesse, transition).

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

Le budget d'une ville reflète ses priorités. Celui de 2024 manque de nous préparer aux chocs climatiques et sociaux à venir, reste obscur sur l'attribution des subventions aux associations (quels critères ?) et donne autant au rallye qu'aux évènements de l'ensemble des clubs sportifs. En tant qu'opposition responsable, nous ne le cautionnons pas.

Annie GUELLIER et Alexandre BOITEL

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Tél. 02 54 89 41 81
- ENFANCE JEUNESSE
Tél. 02 54 89 41 71
- VIE SCOLAIRE
Tél. 02 54 89 41 77
- SPORTS
Tél. 02 54 89 41 66

• PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Move : move-vendomois.fr
Inscription : tél. 02 54 89 43 40
Info réseau : tél. 02 54 89 41 36

- POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

GUICHET UNIQUE DES ROTTES

37, avenue Georges Clemenceau
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h
Tél. 02 54 86 47 00

CIA5 - CCAS

Maintien et autonomie à domicile, aide et développement social
Services du guichet unique
Démarches famille, carte nationale d'identité et passeport

Accès aux droits

Point justice (PAD), accompagnement démarches administratives (P@nda)

CENTRE CULTUREL

24, avenue Georges Clemenceau
Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 14 h à 18 h
Vacances scolaires :
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
(sauf sorties à la journée)
Tél. 02 54 89 16 50

CENTRE SOCIAL

3, rue du Colonel Fabien
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Tél. 02 54 89 46 20

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme
Lundi au vendredi : 13 h 30 à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
Réservation de salles : tél. 02 54 89 44 00
Billetterie : tél. 02 54 89 44 00
Fax 02 54 89 44 04

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h
(accueil des enfants de 3 à 13 ans)
Tél. 02 54 72 23 14

MÉDIATHÈQUES

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur mediaenvendomois.fr

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel-Fabien
Tél. 02 54 89 49 00
La forêt des petits pas
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 20
La T'Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h
Tél. 02 54 89 49 30
La crèche L'île aux câlins (Saint-Ouen)
Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 73 31 13

La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)

Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h
Tél. 02 54 72 65 17

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

5, rue du Colonel-Fabien
Tél. 02 54 89 49 40
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)
Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 17 h

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Guichet unique des Rottes
Lundi : 8 h 30 à 12 h
Tél. 02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu
Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30
Tél. 02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr



Pour toute réclamation :
Département Qualité AFNOR Certification
11, rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^e maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Phillippe Chambrier

3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

Simon Houdebert

5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray

6^e maire-adjointe - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

Tural Keskiner

7^e maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Minty Mabiala-Boussi

8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

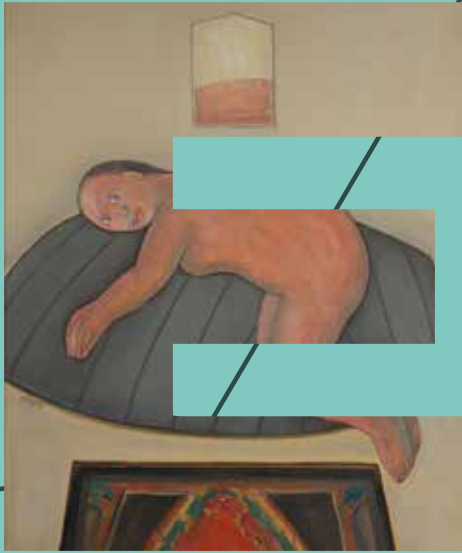
Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :
Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Place à Vendôme :
Permanences le 2^e et 4^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Vendômois naturellement :
vendomoisnaturellement@gmail.com



Le Best of de la peinture d'aujourd'hui

3 mai
→ 16 juin

Manège
Rochambeau



Paul
Balme
10 mai
→ 9 juin

Chapelle
Saint-Jacques



Guy de Malherbe

5 juillet
→ 22 septembre

Manège
Rochambeau



Yveline
Bouquard

30 août
→ 22 septembre

Chapelle
Saint-Jacques

Ouverture du jeudi au dimanche de 15h à 19h,
le samedi de 14h à 19h

Expositions gratuites

Organisées par Territoires vendômois



Manège
Rochambeau
Quartier Rochambeau
41100 Vendôme

Chapelle
Saint-Jacques
56 rue du Change
41100 Vendôme

« Le Vendômois.
Terre d'Arts
et de Culture »



territoiresvendomois.fr  